CHRONIQUE RÉGIONALE

Les prisonniers permissionnaires ont quitté Lille pour Compiègne

Mardi, à 7 h. 30, les prisonniers de la région de Lille qui ont bénéficié d'une permission de quinze jours ont pris, en gare de Lille, le train qui devait le ramener à Compiègne.

Ils étaient accompagnés, sur le quai de la gare, par le directeur de la « Maison du prisonnier » et par l'adjudant Dhourdin, directeur du Centre d'entraide de la rue des Buisses.

Un autre train partait à la même heure d'Aulnoye.

Les prisonniers devaient se rassembler à Tergnier et regagner ensuite Compiègne où ils devaient être vers 19 h. 30. Tous les partants avaient un excellent moral et déclaraient au départ — comme la veille, au cours d'une réception qui s'était déroulée rue des Buisses, en présence du directeur de la « Maison du prisonnier » — avoir trouvé dans ce séjour passé près des leurs de nouvelles et riches raisons d'espérer.

Un concours littéraire dit du « plus beau foyer » doté de 8.000 francs de prix

Le comité départemental de coordination et d'action des mouvements familiaux organise, à l'occasion de la fête des Mères, un concours littéraire dit du « Plus beau foyer ».

En voici le règlement:

Les concurrents devront faire comprendre et décrire ce qu'expriment, pour chacun d'eux, ces simples mots : « Le plus beau foyer ». Portrait de l'homme ou de la femme que l'on désirerait épouser, atmosphère de ce foyer, existence qu'y mèneront parents et enfants.

Ce concours est ouvert à tous les jeunes gens et à toutes les jeunes filles du département ayant 18 ans révolus à la date du 15 avril. Ne seront admis que les envois qui porteront lisiblement : le nom, l'adresse et l'âge du concurrent, l'établissement scolaire et la classe à laquelle il appartient, l'atelier d'apprentissage dans lequel il s'entraîne ou la profession qu'il exerce. Ce concours est doté de prix départementaux d'une valeur de 8.000 fr. offerts par le Centre national de coordination et la « Maison de la Famille » départementale. Il sera clos le 10 juin. Les œuvres devront parvenir à la « Maison de la Famille », 141, rue du Molinel, à Lille.

Aucune œuvre ne sera restituée aux concurrents. Les œuvres primées pourront être publiées par le Centre national ou le Centre départemental sans que les auteurs y puissent faire opposition.

Des galas radiophoniques au profit du Secours national

Ceux de nos lecteurs qui étaient à l'écoute de la Radio nationale, dimanche à 17 h. 35, ont pu apprécier la radiodiffusion du splendide drame lyrique « Jeanne d'Arc au bûcher », de Paul Claudel, musique d'Arthur Honegger, joué à la salle Pleyel, à Paris, au profit des sinistrés.

Répondant à l'appel du speaker, nombreux seront les auditeurs qui tiendront à adresser le prix de leur place (20 à 100 fr.) au compte postal 403.33 Radio nationale Paris, ou à celui du Secours national : Lille 838.79, avec mention : « Quinzaine de la Radio nationale pour les sinistrés ».

Jeudi 13, à 19 h. 45, la Radio nationale diffusera, sur 386 m. 60 de longueur d'onde, le gala de musique de chambre organisé au profit des familles de prisonniers : œuvres de Morart, Moussorgski et César Franck.

Les formalités en vue du paiement de la retraite des vieux sont simplifiées

Le vieux travailleur admis au bénéfice de la retraite des vieux bénéficiant, on le sait, d'une majoration de 1.000 fr. lorsqu'il est leur conjoint à charge.

Le paiement de cette majoration n'était cependant effectué que sur la production à chaque échéance d'un certificat de vie du conjoint.

Le ministre-secrétaire d'Etat au travail vient d'admettre que la production d'un certificat de vie ne sera obligatoire qu'une seule fois par an, et au cours du premier trimestre civil de chaque année.

En ce qui concerne le paiement de l'allocation aux hospitalisés, il faut noter que la retraite est payée au receveur de l'établissement hospitalier où séjourne le vieux travailleur.

Le certificat de vie du pensionné hospitalisé daté au plus tôt de la veille de l'échéance n'est plus nécessaire.

Les caisses d'Assurances sociales peuvent accepter, à titre de pièce justificative, un certificat de présence du titulaire.

La fête de Saint-Jean-Porte-Latine

Sur l'initiative du syndicat des maîtres-imprimeurs de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, une messe corporative sera célébrée dimanche 16, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame rue Nationale à Tourcoing. Tous les professionnels de l'imprimerie et des industries connexes y sont invités. Des chaises leur seront réservées dans le chœur.

FACULTE DE DROIT DE L'UNIVERSITE DE LILLE. — Une session d'examens de diplômes d'études supérieures (Doctorat ancien régime et nouveau régime), de licence et de capacité en droit, s'ouvrira à la Faculté de droit de l'Université de Lille, le 15 juin.

Les demandes d'inscriptions doivent être rédigées sur papier timbré, adressées au doyen et envoyées ou remises au secrétaire de la Faculté de droit, 9 rue Auguste-Angellier, à Lille, du 20 au 31 mai.

LILLE

La fête de saint Jean-Baptiste de la Salle

Le Comité central des Amicales des anciens élèves des Frères et des écoles libres de Lille fera célébrer, le dimanche 16, à 11 h. 30, en la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille, une messe à l'occasion de la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes.

Cette messe sera dite à l'intention des absents, prisonniers et requis.

Le sermon sera donné par M. le chanoine Delsaux, secrétaire général des œuvres diocésaines.

DES TRAFIQUEURS DE CAFE. — Jules Hautcœur, 43 ans, et Antoinette Grossemy, 37 ans, demeurant tous deux 33, rue de la Clé, offraient en vente 10 kilos de café au prix de 18.000 fr. Ils ont été arrêtés.

NORD

A ROSENDAEL, UNE FILLETTE DE DIX ANS AVAIT ETE DRESSEE, PAR SON PERE, A VOLER DES MICHECLETTES. — Depuis des derniers temps la famille Dewreuil, de Rosendaël, était l'objet d'une surveillance spéciale, le père ayant été dénoncé comme utilisant une bicyclette de provenance douteuse.

Une perquisition opérée au domicile de Dewreuil ne fit rien découvrir, mais l'interrogatoire de sa fillette, âgée de dix ans, révéla que, depuis longtemps, son père l'avait « dressée » à voler des bicyclettes. Dewreuil et sa femme ont été écroués, tandis que la fillette était confiée aux hospices.

UN VAGON DE SUCRE PILLE EN GARE DE MERVILLE. — Des maraudeurs nocturnes ont dépiombé et pillé, en gare de Merville, un vagon renfermant du sucre et des denrées alimentaires.

Déjà 100 kilos avaient disparu et tout le stock y serait passé sans l'intervention des gardiennes mervilloises qui identifièrent une quinzaine de malfaiteurs dont dix au moins n'avaient pas dix-huit ans.

SOMME

DEUX VIEILLARDS ATTAQUES DANS LEUR LIT PAR DES BANDITS, PRES DE SAINT-VALERY. — Au hameau de Sailenelle, près de Saint-Valéry, les époux Sannier, âgés de 84 ans, ont été attaqués et bâillonnés dans leur lit par deux bandits masqués, qui s'enfuirent en n'emportant qu'une petite somme d'argent. Les deux victimes ont été transportées à l'hôpital de Saint-Valery.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

— Cent kilos de tabac de fraude avaient été chargés à Roubaix. — Une voiture automobile, arrêtée par les douaniers à Arras, contenait plus de 100 kilos de tabac belge. A bord avaient pris place: M. Spreux, d'Estaimbourg et M. Raymond Derycke, 28 ans, d'Hersaeux. Le tabac avait été chargé, place Faidherbe à Roubaix par Spreux et il devait être conduit à Dury (Somme). Derycke soutint que, passager de M. Spreux, il ignorait tout du trafic auquel se livrait ce dernier.

Le tribunal d'Arras lui infligea huit mois de prison. Cette décision a été confirmée par la Cour.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 10 mai 1943
Présidence de M. Leclercq

Exportation interdite. — Pierre Mespoulile, rue de Templeuve à Willems et Arthur Alavoine, de Templeuve (B.) ont été pris alors qu'ils tentaient de franchir la frontière avec plusieurs sacs de blé. Trois mois de prison à chacun et une amende de 882 fr.

Présidence de M. Lapeire

Exportation interdite. — Marcel Secret, de Tournai (B.) circulait dans le rayon douanier avec des paires achetées contre remise de tickets falsifiés. Pour usage de faux tickets il est condamné à un mois de prison et pour tentative d'exportation frauduleuse à 6 jours de prison et 500 fr. d'amende. Les deux peines de prison se confondent.

Vindicative. — Six mois de prison à Lucienne Bouvry, 258, boulevard Gambetta, à Roubaix, qui avait porté des coups de couteau à son ami.

Lait écrémé. — Simon Decottignies, cultivateur à Quesnoy-sur-Deûle, est prévenu d'avoir mis en vente du lait écrémé à 30 %. Il est condamné à 2 mois de prison avec sursis et 40.000 francs d'amende. Le tribunal ordonne, en outre, l'insertion du jugement dans la presse locale et alloue 1.000 fr. de dommages-intérêts au groupement professionnel qui s'était porté partie civile.

Le bien d'autrui. — Par défaut, 3 mois de prison à Jeanne Wahl, 3, rue du Coq-Français à Roubaix, pour vol de denrées alimentaires et d'une paire de gants.

— A deux reprises, Eugène Masurel, demeurant rue Leclercq-Tiffin, à Hem, avait dérobé du blé. Il fera 3 mois et 1 jour de prison.

— Après s'être mise en ménage avec un ami, Jeanne Carels, 132, rue de Tourcoing, à Roubaix, s'apprêtait tout le mobilier acheté par celui-ci. Son mari, Albert Dujardin, 141, rue de l'Alma, à Roubaix, est poursuivi pour avoir recelé ce mobilier dont il ne pouvait ignorer l'origine douteuse. Ferrels est condamné à 4 mois de prison et Dujardin à 6 mois de la même peine. La partie civile obtient 30.000 francs de dommages-intérêts.

Marchandises à bon compte. — On découvrait au domicile de Marcel Caillot, 234, Grande-Rue, à Roubaix, un stock de coton, d'articles textiles qui ne pouvaient provenir que d'un vol. L'enquête permit d'impliquer dans l'affaire Aurore Deruyck veuve Petit, demeurant à la même adresse; Théophile Delepierre, 3 bis, rue de la Fonderie, à Croix, et Henriette Smitz, rue de Naples, cour Delacroix, à Roubaix.

Pour recel, création de commerce et détention de stock, le tribunal condamne Caillot à 3 mois de prison et 20.000 fr. d'amende, la veuve Petit à 1.200 fr d'amende, Delepierre à 3 mois de prison et 20.000 fr. d'amende et Smitz à 2 mois de prison et 2.000 fr d'amende.

CARNET

NAISSANCE

— M. et Mme Emile Corselle-Catteau ont la joie de nous faire part de la naissance de leur fils Albert.

Tourcoing, le 7 mai 1943.
117, boulevard de l'Egalité.
46, rue des Ursulines. 738054

FIANÇAILLES

— M. et Mme G. Sénélar-Tison : M. A. Demesmay-Ray sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants Georgette et Jacques

Mouvaux, 79, Bd Carnot.
Royan, « Hélios », 2, r. Hôtel-de-Ville

— Messes de Mariage :—
ROBERVYL
et son quintette à cordes
88, rue des Parvenus, ROUBAIX.

MARIAGES

— Le lundi 17 mai 1943, à 10 h. 30, sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le mariage de Mademoiselle Gabrielle Doutreligne avec Monsieur Fernand Dolhen.

De la part de M. et Mme Gabriel Doutreligne, de Madame Fernand Dolhen et de M. et Mme Georges Langot, 31 bis, rue Carpeaux, Roubaix.
95, rue E.-Zola, Saint-Quentin (A.)

— M. et Mme E. Bonte-Strinck ; M. et Mme A. Delescluse-Germonpere sont heureux de vous annoncer le mariage de leurs enfants Paul et Marie-Louise qui sera célébré le 15 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques, à Tourcoing.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Tourcoing, 243, rue Racine.
— 30, rue Saint-Blaise.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Danièle Verhaeghe, r. Heilmann, 21, née à la Clinique maternelle. — Anny Godard r. Bourgelat, 4. — Nicole Bouchard r. Ed.Vaillant, square des Acacias, 15.

Publication de mariage. — Fernand Deemens, fabricant de chaussures, et Agnès Schepens, s.p., 60, r. de Tourcoing.

Décès. — Hortense De Geyter, 69 ans, veuve Van Dewiele, 1, r. de l'Ommelet. — Jean-Baptiste Debuyst, 73 ans, 35, r. de Barbieux. — Edmond Rasschaert, 78 ans, 35, r. de Barbieux. — Léopold Ryelandt, 84 ans, 35, r. de Barbieux. — Jules Mullier, 82 ans, 35, r. de Barbieux.

CROIX. — Naissance. — Simon Collette, rue Kléber, 9.

TOURCOING. — Naissances. — Albert Corselle, Bd de l'Egalité, 46. — Marc Alouges, r. Lamartine, appt 349 — Francine De Bels, r. Santos-Dumont, 14. — Pierre Castelain, ch. Pierre-Curie, 126 — Lucette Destobbeler, dom. à Mouvaux, née r. Mouvaux, 124.

Publications de mariages. — Paul Oros, commerçant, r. Orions, 300, et Marie Desmet, confectionneuse, r. Fédération, 28. — Fernand Maertens employé, r. d'Ostende, 79, et Jeanne Bruwaert, s.p., r. Nationale, 57.

Mariage. — Nestor Gadeyne, boulanger-pâtissier, et Marie Monbel, s.p., r de la Potente, 40.

Décès. — Pierre Vantierghem, 60 ans, r. Luxembourg, 44. — Marie Bouche, 73 ans veuve Boudringein, r. Paris, 74. — Clémence Pinet, 73 ans, ép. Hins, r. d'Orléans, 39.

HALLUIN. — Naissance. — Christine Picavet, 16, rue Française.

TOURCOING

MERCREDI 12 MAI :

Police-Secours : service médical de nuit, tél. 430.

La famille et la commune

Sous ce titre, notre confrère, le « Nouvelliste de Bretagne », annonce, sous la signature de M. Pierre Lemageon, la création dans notre ville d'une commission communale de la famille.

« C'est du Nord, une fois de plus que nous vient la lumière, comme parlait un vieux poète, écrit-il. En matière familiale, ce département est sans contredit l'un des plus hardis. En Flandre, grâce au ciel, les familles nombreuses ne constituent pas une exception rarissime, une sorte d'excentricité dont il faut se garder. C'est de Lille, ne l'oublions pas, qu'est partie en 1920 l'immortelle déclaration des droits de la famille, laquelle est autrement fondée à se parer de cette épithète que la déclaration des droits de l'homme.

» Ce jour-là, la France a été convriée à s'écarter des sentiers de la métaphysique où erre le fantôme de l'homme en soi, pour rentrer dans les chemins de la réalité sociale, car la cellule-mère de la société ainsi que l'a rappelé le maréchal Pétain, c'est la famille.

» Hélas ! il a fallu nos grands malheurs nationaux pour que la voix venue de la capitale des Flandres se fît entendre, pour qu'elle suscitât des convictions et engendrât des actes. Il a fallu les épreuves d'une seconde guerre s'achevant en désastre, pour que s'établît dans les esprits la relation étroite de cause à effet des deux décadences : celle de la constitution politique et sociale et celle de la constitution domestique.

» La restauration de la famille française désagrégée et stérilisée, tel est le but essentiel que le Chef du nouvel Etat français a assigné à la Révolution nationale et qu'il travaille à atteindre depuis deux ans et demi. L'entreprise n'est pas demeurée sans résultat. Il est même permis d'écrire sans optimisme excessif qu'elle a dépassé la phase de la mise en train.

» Il reste pourtant beaucoup à faire et c'est en quoi l'initiative qui vient d'être prise dans une de nos grandes agglomérations urbaines du Nord, à Tourcoing, vaut d'être signalée avec insistance et sympathie. Il nous plaît de la proposer à l'imitation.

» Le conseil municipal de Tourcoing a décidé de créer un organe spécialement consacré à l'étude des mouvements sociaux et à la promotion des mouvements les plus propres dans le cadre local à aider, à favoriser et à stabiliser les familles.

» Cette initiative qui, croyons-nous, n'a été devancée par aucune autre, est tout à l'honneur de la municipalité tourquennoise. On veut espérer que, de proche en proche, elle va s'étendre dans toutes les villes, grandes et petites, à toutes les bourgades et à tous les villages. Elle doit avoir sa place dans le nouveau régime municipal quand le moment sera venu de l'établir. »

Après cet éloge précieux, venu d'une grande province française, nous n'avons qu'à renouveler nos félicitations aux édiles tourquennois.

L. C.

LA PETITE HISTOIRE

L'affaire Pemmejean

Le fait de briser les vitrines chez les commerçants pour les voler n'est pas nouveau et il y a quelque cent ans, la chronique de Tourcoing racontait à ce propos une curieuse affaire dans laquelle fut mêlé, assez malheureusement du reste, le commissaire central de police. Or donc, dans la nuit du 13 au 14 juillet 1853, un vol audacieux avait été commis chez un bijoutier de la rue des Ursulines. La vitrine du magasin de M. Denis Grau avait été brisée et les voleurs avaient soustrait pour 2.000 francs de bijoux. Notons qu'à cette époque notre franc valait largement ses vingt sous. Ce méfait, banal en soi, venait s'ajouter à quantité d'autres, commis en très peu de temps dans notre ville, et c'est ce qui aggravait la situation. L'opinion publique commençait de s'inquiéter et l'on se demandait si les cambrioleurs ne bénéficiaient pas d'un protecteur occulte.

Un nom fut prononcé qui désignait un homme qui avait été être à l'abri de pareils soupçons. C'était celui de Pemmejean, commissaire central de police. Offensé, le magistrat assigna en diffamation le négociant qui avait prononcé son nom en cette occasion. L'affaire vint devant le tribunal de première instance de Lille... mais, le jour de l'audience, Pemmejean fit défaut.

Les langues se délièrent et allèrent bon train, si bien que le tribunal ordonna une enquête sur les faits d'une nature aussi grave et qu'un mandat fut lancé contre le défaillant. Celui-ci s'était réfugié en Belgique, causant par son étrange attitude un certain scandale. Mais tout a une fin, l'affaire Pemmejean eut la sienne. Quelques mois après ces incidents, l'indélicat commissaire était arrêté en gare de Lille.

M. Maurice Denis, commandant des gardiens de la paix

Nous avons annoncé lundi la nomination de M. Maurice Denis, au poste de commandant des gardiens de la paix du sous-district de Tourcoing. En publiant aujourd'hui la photographie de M. Denis, nous lui renouvelons nos souhaits de bienvenue.

Le brevet sportif national

L'U.S.T. est chargée de l'organisation d'une session du B.S.N. pour le jeudi 3 juin. Cette session sera réservée aux associations sportives et se déroulera au stade du Chêne-Houpilin, à partir de 9 h. 30. Appel à 9 h. 15.

Engagements détaillés par échelons jusqu'au 20 mai, chez M. Pierre Catteau, 22, rue de Belfort.

LES VELOS VOLES. — Deux vélos appartenant, l'un à M. Achille Bou, 8 rue de Boulogne, l'autre à M. Georges Delporte, 32, rue du Tilleul, ont été volés, le premier dans la cour de l'hôtel des postes, le second dans la cour de son habitation particulière.

A LA SORTIE DE L'USINE. — M. Charles Duterte, domicilié rue de la Bourgogne, appartement 57, a été appréhendé à la sortie de l'usine où il est occupé, avec vingt bobines de laine. Il a été déféré au parquet.

LA MAIN LESTE. — Mme Bertha Verkaemst, demeurant 27, rue Pavart, a déposé une plainte pour coups contre J. Debacker, domicilié 63, rue Marceau.

EN VERTU D'UN MANDAT D'ARRET émanant du parquet de Béthune, Mlle Micheline Van Keist, pensionnaire du bar « Au Globe », avenue Dron, a été arrêtée ; elle aura à répondre de plusieurs inculpations de vols.

CHALLENGE DU NOMBRE DE BASKET-BALL. — Les demi-finales prévues pour le jeudi 13 seront jouées le jeudi 20, au terrain de l'U.S.T.

Mercredi 12, à 19 h., réunion à la buvette de l'U.S.T., rue de Gand, de la commission du challenge du nombre.

COMITE D'ACTION ARTISANALE. — Mercredi, de 14 à 17 h., à l'annexe de l'Institut Colbert, 36, rue du Blanc, conseils sur la carte de travail pour les artisans jusqu'le 30 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL

ALIGNEMENTS RUE REAUMUR. — Un arrêté préfectoral en date du 4 mai 1943, a fixé les alignements de la rue Réaumur et prononcé son classement dans la voirie urbaine.

Un exemplaire des plans peut être consulté à la mairie, service des travaux.

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES. — Quartier de Rouges-Barres : le 18 mai, café de la Ferme, 102, rue Duclocmerie, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 à 17 h. — Quartier du Croisé-Laroche : le 20 mai, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 16 h. 30, au cafétabac, 2, Bd de la République. — Quartier du Centre : au café Mignot, Grand'Place, le 26 mai, de 14 h. à 16 h. 30 ; le 27 mai, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. 30.

Tous les industriels, commerçants artisans, qui se servent de poids, balances ou bascules, et tous les laitiers qui n'ont pas encore fait poinçonner leurs mesures pour 1943, sont tenus de s'y présenter.

LES AMATEURS DE VOLAILLE. — M. Achille Samyn, maraîcher, rue de Wasquehal, a porté plainte pour vol de cinq poules et d'un coq, commis la nuit, dans un poulailler situé derrière son habitation.

VOL EN GARE. — René Dejongne, manœuvre, 33 ans, 12, rue Traversière ; Gaston Roussel, 42 ans, manœuvre, et Henri Adam, 35 ans, demeurant à Wambrechies, chemin à l'Eau, qu'on a surpris dimanche dernier, portant, le premier 2 kilos de sucre et 6 kilos de blé, et les deux autres 5 kilos de blé chacun, qu'ils venaient de dérober dans des wagons stationnant en gare de La Madeleine, ont été arrêtés. La marchandise a été restituée à la S.N.C.F.

ROUBAIX

MERCREDI 12 MAI :

Aujourd'hui : saint Achille ; demain : saint Servais. — Soleil : 6 h. 16, 21 h. 18. — Lune : pleine le 19. — Sapeurs-pompiers : N° d'appel 303.33.

Dans la police

M. Honoré, inspecteur de sûreté, est nommé inspecteur sous-chef...

Nous enregistrons avec plaisir la nomination au grade d'inspecteur sous-chef de la brigade judiciaire (sûreté) de M. François Honoré.

Policier habile, dévoué, courageux, M. Honoré possède un palmarès particulièrement élogieux. Entré dans la police en temps de guerre en 1919, il débuta dans la carrière en arrêtant... Olivier, dit le « Tigre », pour un vol peu important, d'ailleurs. Quelque temps après, ce même Olivier montait à l'échafaud pour meurtres.

En 1932, M. Honoré passait dans la Sûreté, où ses brillantes qualités purent se donner libre cours. On relève à son actif de nombreuses arrestations, dont certaines sensationnelles : celles de Kistiaens et Ovaere, par exemple, la bande de l'« As de pique », la bande Van Wesmael, etc... Bon nombre de ces arrestations furent faites au péril de sa vie et valurent à M. Honoré une flatteuse réputation de bravoure et d'énergie, la médaille d'honneur de la police lui a, d'ailleurs, été décernée.

Mutualiste convaincu, le nouvel inspecteur sous-chef est trésorier de la Mutuelle de la police roubaisienne et titulaire de la médaille de la Prévoyance sociale.

Nous sommes heureux de lui présenter nos vives félicitations.

...et M. Normand, officier de paix

D'autre part, les cadres de la police locale viennent de s'enrichir d'un nouvel officier de paix. Il s'agit de M. Marcel Normand, qui sort de l'Ecole supérieure de police de Périgueux avec le grade d'officier de paix hors classe.

Né le 8 mai 1905, à Meudon, M. Normand est le jeune Roger Leclercq, qui fut heureux de rentrer en possession de son bien.

(Ph. J. de Rx.)

UNION BELGE. — Les membres inscrits au Secours d'hiver sont invités à se présenter au Café Lorthiois, mercredi, à 15 h., pour percevoir les dons d'avril et de mai.

BLESSEE PAR UNE COURROIE. — Dans la matinée de lundi, aux Etablissements Motte-Bossut, rue de Roubaix, une apprentie, Christiane Pluquet, 14 ans, 2, rue Hoche, a été happée par une courroie de transmission et blessée légèrement au bras droit. Le docteur Lecouffe a relevé des plaies multiples au bras droit. La blessée a été admise à l'hôpital.

Le succès de « Rêve de Gitane » à Bruxelles

Ainsi que nous l'avons déjà souligné, l'opérette « Rêve de Gitane », dont la réputation est défendue à Bruxelles par les plus brillantes étoiles de la lyre locale, autour de M. Léon Delmulle, pourait une belle carrière sur la scène de l' « Empire ».

Nous ayons lu avec plaisir les louanges que nos confrères belges ont adressées à cette occasion à MM. Léon Delmulle, Paul Plaisant, à Mlle Franchella aux ballerines, etc...

Le film « Les corrupteurs » au Casino

Le Rassemblement national populaire organise, pour le dimanche 23 mai la projection du film « Les Corrupteurs ». Au cours de cette projection, le chef départemental de la jeunesse et le chef départemental du R.N.P. prendront la parole.

Le brevet sportif national

Les 4 et 5 juin, au centre sportif municipal, rue de Lannoy, aura lieu une session organisée par la ville de Roubaix et réservée aux élèves, filles et garçons, fréquentant les écoles primaires publiques de Roubaix.

Au Cercle horticole

Une réunion générale s'est tenue dimanche au siège, sous la présidence de M. Wattel, assisté de MM. Dablemont, trésorier, et Castelain, bibliothécaire.

Comme de coutume, M. Depuit répondit aux nombreuses questions écrites présentées par les sociétaires ; il parla ensuite des travaux de saison et s'étendit sur la culture du fraisier (engrais, plantation, variétés, paillage, etc.), celle du groseillier et du framboisier. M. Wattel le remercia de son intéressante causerie, et la séance se termina par le tirage de la tombola gratuite. Plus de cent lots (plants à repiquer) furent distribués. Ces lots ont été fournis par M. Monte, horticulteur. A qui M. Wattel présenta ses remerciements.

DEUX ARRESTATIONS POUR VOLS. — Les gendarmes ont arrêté Jean Montroys, 31 ans, 260, rue du Congo à Mouvaux, chauffeur d'auto au service des Etablissements Glorieux et de Pierrepont, rue du Pavreuil, qu'il a été déféré au parquet.

Il avoua les deux vols, mais déclara avoir donné 3.500 fr. à un ami. Ce dernier est d'ailleurs de bonne foi, car le jeune vagabond lui avait affirmé... avoir gagné à la loterie nationale.

Philippe Vanoverberghe a été déféré au parquet.

EN FAMILLE. — Paul Borry, cafetier, 113, rue du Grand-Chemin, a déposé une plainte contre son frère, Cyrille Borry, 20, rue de Madrid, à Tourcoing, qui, dédaré-t-il, aurait jeté des pierres dans les vitres de son établissement.

A LA CLOCHE DE BOIS. — Mme Suzanne Keghels, 31 ans, cafetière, 54, rue du Chemin-de-Fer, a déposé une plainte contre Fernand Godet, de Montataire (Oise). Ce dernier, dit-elle, loua une chambre chez elle, s'installa... et s'en alla subrepticement lundi, de grand matin, en emportant une paire de draps et un couvre-lit. De plus il enleva aussi, au vestiaire, un pardessus et un veston qu'avait accrochés là un locataire de l'établissement, M. Alexandre Quinart, maréchal-ferrant, qui a aussi déposé une plainte contre ce même Godet.

Meubles Buffets, Salles à manger, Cuisines laquées, Chaises longues. — 28, Grande-Rue, 28.

WATTRELOS

AU CERCLE HORTICOLE. — Dimanche 16, à 15 h., salle Delcroix, 15, Grand'Place, assemblée. Causerie sur les semis, repiquages, cultures de tomates, et tomates.

AUX « AMIS DU JARDIN ET DE LA BASSE-COUR FAMILIALE ». — La réunion s'est tenue dimanche, salle Deltour, sous la présidence de M. Imbrecht qui fit part de quelques communications. Le samedi 15, de 14 à 16 heures, aura lieu au Café de l'Harmonie, une distribution de plants à repiquer, poireaux, céleris, tomates, potirons. A des prix très intéressants ; le samedi 22, aura lieu une distribution de poules pondeuses et lapins. Inscriptions jusqu'à mercredi soir.

Le président annonça, pour la réunion de juin, une causerie de M. Nys sur l'élevage des poules, puis M. Desmont passa en revue les travaux de la saison, et la culture du tomate.

La réunion se termina par le tirage d'une tombola de plants à repiquer offerts par M. Dumortier.

LEERS

PROMOTE. — M. Albert Delesclusse, demeurant 8, rue Jean-Jaurès, a trouvé dans la commune un portemonnaie renfermant une certaine somme d'argent et des tickets de rationnement. Il apprenait peu après que c'était là la propriété du jeune Roger Leclercq, qui fut heureux de rentrer en possession de son bien.

UNION BELGE. — Les membres inscrits au Secours d'hiver sont invités à se présenter au Café Lorthiois, mercredi, à 15 h., pour percevoir les dons d'avril et de mai.

BLESSE PAR UNE COURROIE. — Dans la matinée de lundi, aux Etablissements Motte-Bossut, rue de Roubaix, une apprentie, Christiane Pluquet, 14 ans, 2, rue Hoche, a été happée par une courroie de transmission et blessée légèrement au bras droit. Le docteur Lecouffe a relevé des plaies multiples au bras droit. La blessée a été admise à l'hôpital.

ASCQ

UN VOL DANS UN VAGON. — Un vagon était arrivé l'autre jour à la gare, provenant de la Société du Blé, à Baval, pour le compte de M. Beaucamp, à Ascq. La porte-avant de ce vagon a été dépiombée et ouverte ; peut-être du vol a-t-il eu lieu et deux sacs de seigle qui s'y trouvaient ont été enlevés.

CROIX

EN PRISON. — Sous ce titre, nous avons dit que M. Jules Vanriest, 30 ans, 4, rue Guimet, avait été arrêté en vertu d'un extrait de jugement, pour aller purger une peine de quatre mois de prison.

En réalité, c'était en vertu d'une contrainte par corps que M. Vanriest avait reçu la visite des gendarmes.

Ayant accepté de payer ce qu'on lui réclamait, il a été aussitôt remis en liberté.

CHÉRENG

La suppression des barrières des passages à niveau de Chéreng et de Baisieux

Le régime des passages à niveau désignés ci-après est modifié.

Cette modification entraînera la suppression des barrières ainsi que celle du gardiennage et l'installation de part et d'autre de la voie ferrée d'un signal à croix de Saint-André destiné à signaler le passage à niveau.

L'attention du public est appelée sur ce régime qui entrera en vigueur dès le 22 mai 1943.

A partir du moment où les barrières seront enlevées, la traversée du chemin de fer se fera sans surveillance spéciale, aux risques et périls des usagers.

Les passages à niveau intéressés sont les suivants :

Commune de Chéreng. — Passage à niveau portant le numéro 12 et situé au kilomètre 10-318 de la ligne de Lille à Tournai. — Chemin d'exploitation.

Commune de Baisieux. — Passage à niveau portant le unéro 14 et situé au kilomètre 11-320 de la ligne de Lille à Tournai — Chemin d'exploitation.

LES SPORTS

GYMNASTIQUE

Le certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique

Parmi les candidats admis à l'examen du C. A. à l'enseignement de la gymnastique nous relevons les noms de Mlles Marie-Madeleine Correman, Annie Delva, Christiane Delombe, Agnès Didry, Jeanne Flamencourt, Anne-Marie Goessaert, Monique Surmont et Hélène Vandenberghe, et de MM. Charles Buyl, René Deveughèle et Pierre Milleville.

Le concours d'hiver de l'Union de Flandre

La finale du concours d'hiver a eu lieu à Lille, le 9 mai. Elle groupait 86 gymnastes sélectionnés aux éliminatoires de Tourcoing et Lille.

Le 20 juin aura lieu, à Tourcoing, la sélection des six meilleurs gymnastes pour le concours fédéral du 11 juillet, à Paris.

Voici les résultats :

PUPILLES. — 4e degré : 1. Geusier, 112,50 ; 2. Frantzen (Linselles), 112 ; 3 Vanesslande (Linselles) ; 4. Rousseau (Mouvaux) ; 5. Debrabandère (Wasquehal). — 3e degré : 1. René Verstyype, 111 ; 2. Charlemagne Dumon, 109 ; 3. Roger Pennel (Mouvaux) ; 4 Louis Dutilleul ; 5. René Richez. — 2e degré : 1. Gorgibus, 116 ; 2. Michel Leclercq, 115 ; 3 Eugène Defretin ; 4. Jean Rose ; 5. Jean-Marie Catrix (Tourcoing). — 1er degré : 1. Antoine Lestienne (Mouvaux), 113 ; 2. Jacques Beauvois, 112 ; 3. Daniel Lecocq ; 4 Jean De Ryckère ; 5. Léon Verstyype.

ADULTES. — Division honneur : 1. Blondeau (Linselles), 115,50 ; 2 Bouillet, 104,50 ; 3. Bailleul ; 4. Andrieux ; 5. Dhalluin (Linselles). — 4e degré : 1. René Wagnon (Linselles), 111,50 ; 2. Mendiche, 106,50 ; 3. Montaigne. — 3e degré : 1. Weens, 114,50 ; 2 Boyer, 114 ; 3 Dierckens ; 4. Roger Six (Linselles) ; 5. Jean Fontaine. — 2e degré : 1. Paul Debecque (Linselles), 106,50 ; 2. Hamers, 103,50 ; 3 Albert Adams (Linselles) ; 4. Varaerbre ; 5. Dubar ; 6. Dierckens ; 7. Georges Vandewalle (Wasquehal) ; 8. Gaverle ; 9. Paul Dewinter (Linselles) 10. Jean Degin (O.S. Tg). — 1er degré : 1. Boyer, 110 ; 2. Van Maelle, 108 ; 3. Tiffers ; 4. Roger Dumont (Mouvaux) ; 5. Rubby Moreau ; 6. Danckaert ; 7. Lefebvre ; 8. Paul Ducroix (O.S. Tg) ; 9. Talleu ; 10. Veratraete Louis (Linselles).

D'un sport à l'autre

FOOTBALL. — C'est la deuxième fois seulement en 28 ans que les deux finalistes font match nul en coupe — C.A.S.G. et Rouen en 1925. La finale serait rejouée le samedi 22 ou le dimanche 23 mai.

— La recette atteignit 375.000 francs pour 32.000 spectateurs. Le record général appartient toujours à France-Italie qui, en 1938, produisit une recette de 858.171 francs., mais pour 58.455 spectateurs !

CYCLISME. — L'éliminatoire du championnat de France de demi-fond n'a pu avoir lieu samedi à Paris, les entraîneurs... s'étant abstenus sous prétexte que la recette serait insuffisante pour payer leurs frais ! L'affaire sera sans doute suivie de sanctions par la F.F.C.

NATATION. — A Leipzig, Gisela Grass a couvert le 100 mètres brasse en 1 min. 19 sec. 8/10, battant l'ancien record de 2/10 de seconde.

HOCKEY. — A Bordeaux, l'équipe de France a fait match nul avec son reste par 2 buts à 2. M. Masurel et T. Toulemonde se signalèrent particulièrement parmi les jeunes.

Bourse de Paris

du 10 mai 1943

Valeurs françaises (actions)

Banque de France, 28.800. — Banque de Paris, 2300. — Crédit Commercial, 2700. — Crédit Foncier, 7250. — Crédit Lyonnais, 3795. — Crédit du Nord, 806. — Suez actions, 46.600. — Métro. 300. — Gaz (Cie Générale), 3700. — Distribution, 3190. — Générale Electr., 5850. — Electric. Gaz Nord, 1035. — Electrique du Nord, 905. — Energie Indust., 4445. — Gillet-Thaon, 406. — Industrie Textile (Cie Gle), 1188 — Le Blan, 1700. — Pérenchela, 2600. — Ciments Français, 1655. — La Soie, 2360. — Tapis et Couvertures, 1775. — Aciéries Longwy, 1200. — Aciéries du Nord, 760. — Ateliers Nord-France, 1540. — Chantiers Saint-Nazaire, 4400. — Fives-Lille, 2325 d. — Forges Nord-Est, 1900. — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 1035. — Louvroil-Montbard, 1285. — Schneider, 5800. — Senelle-Maubeuge, 2250. — Tréfileries Havre, 2215. — Bethune, 4350. — Houillères Montrambl., 3800. — Aniche, 6150. — Ansin, 2443. — Blanzy, 6150. — Carvin, 3820. — Courrières, 13850. — Douaisis, 3490. — Lens, 1770. — Marles, 2030. — Océan